



LE CABINET AEC EST LE SEUL
CABINET D'AUDIT ET D'EXPERTISE
COMPTABLE AU TOGO CERTIFIÉ
ISO 9001 : VERSION 2015



ORIGINAL



**PRIX EXCELLENCE DE
LA QUALITÉ CEDEAO**

Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON)

RAPPORT DEFINITIF

SUR LA REVUE DES MARCHES PUBLICS DU CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES VILLES DURABLES EN AFRIQUE (CERVIDA-DOUNEDON)

EXERCICE 2023

JUIN 2024



AUDIT EXPERTISE COMPTABLE A.E.C SARL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre National des Experts
Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-TOGO)

N° d'ordre : 018.06.A2

Info line (00228) 22 21 78 97 / 98 09 00 26

Courriel: cabinetaec1995@yahoo.fr / cabinetaec1995@gmail.com // site web : www.cabinetaectogo.com

Sommaire

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT.....	2
I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	5
I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE	6
I.1.3 Echantillonnage	7
II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE.....	8
II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGEES DE LA PASSATION DES MARCHES	9
II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERViDA-DOUNEDON.....	9
III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS	10
III.1 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM	11
III.2 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCMP	11
III.3 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES	12
III.3 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP ET LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISoire ET DEFaUT D'ENREGISTREMENT	13
III.4 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP SUR LE PROJET DE CONTRAT ET LA SIGNATURE DU CONTRAT	15
III.5 LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....	16
IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET	17
<i>Suivi des recommandations antérieures</i>	20
V. ANNEXES	21
V.1 TERMES DE REFERENCES	22
V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2023.....	34
V. SITUATION DE L'EXECUTION DU PPM 2023 DU CERViDA-DOUNEDON	36
V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHE AUDIT	38



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEEAO 2017



PALMES D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

LETTRE SUR LE RAPPORT D'AUDIT



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
STATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Lomé le, 25 Juin 2023

A
L'Attention de Monsieur le
Directeur du Centre d'Excellence
Régional sur les Villes Durables en
Afrique (CERViDA-DOUNEDON).

**Objet : Audit des marchés de l'exercice
2023 du Centre d'Excellence Régional
sur les Villes Durables en Afrique
(CERViDA-DOUNEDON).**

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport d'audit des marchés réalisé dans le cadre de la mission l'audit financier et comptable des états financiers annuels de l'exercice 2023 du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON). Ainsi que l'opinion de l'auditeur qui en résulte.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales et selon les directives de la Banque Mondiale et des procédures de passation des marchés en vigueur en République du Togo. Ces normes exigent que nous planifions et conduisions l'audit pour avoir l'assurance raisonnable que les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ont été appliquées.

Un audit implique l'examen des pièces justifiant les montants et les informations des marchés du projet. Nous estimons que notre audit fournit une base raisonnable à notre opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

En application de ces normes de révisions, et en conformité avec les procédures de la Banque, nos vérifications ont comporté des contrôles sur les documents du projet, des tests et d'autres diligences que nous avons jugées nécessaires en la circonstance eu égard à la spécificité des activités du projet.

Notre rapport vous est présenté selon les points ci-après :

- une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- les principales faiblesses constatées ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- les recommandations ;
- les Annexes comprenant :
 - ✓ TDR ;
 - ✓ détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - ✓ éventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;
 - ✓ liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;

Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel du Centre pour sa disponibilité et sa parfaite collaboration durant l'exécution de notre mission.

Veuillez agréer, **Monsieur le directeur**, l'expression de notre considération distinguée.

Fait à Lomé, le 25 Juin 2024

Aristide P. Judicaël COMPAORE



**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau
de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**



Dr Charles B. BIRREGAH



**Gérant Associé du cabinet AEC Sarl
Officier de l'OIPA / CAMES
Professeur Honoraire de l'Academic
Union d'Oxford (Royaume-Uni)
Docteur en Sciences de Gestion
(Finances) (FRANCE)
Docteur en Philosophie de la Religion
(Ph.D) (ÉTATS-UNIS)
Expert-Comptable inscrit
au tableau de l'ONECCA-Togo
Commissaire aux Comptes de sociétés
Expert agréé près les Cours et Tribunaux du
Togo**



**PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO**



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST**

intertek
Total Quality. Assured.

**CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015**



**PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO**



**PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA**



**PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017**



**PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019**

I. PRESENTATION DES DONNEES ET DES CONDITIONS DE REALISATION DE LA MISSION, ET DE L'ECHANTILLONNAGE EFFECTUE



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

I.1 OBJECTIFS ET ETENDUE DE LA MISSION ET ECHANTILLONNAGE EFFECTUE

I.1.1 Objectif de la mission d'audit des marchés de CERViDA-DOUNEDON

L'objectif de la mission d'audit de passation des marchés est de réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de l'exercice 2022, afin de donner son opinion sur les procédures de passation des marchés utilisées et les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place.

I.1.2 Méthodologie adoptée

La méthodologie adoptée pour la réalisation de cette mission se décline comme suit :

- **Réunion de briefing** : la réunion de briefing et de cadrage a été l'occasion de présenter notre programme d'audit et de communiquer la liste des pièces nécessaires à nos contrôles ;
- **Echantillonnage des marchés à auditer** : la mission après avoir reçu la liste des marchés passés pendant la période sous revue a procédé à un échantillonnage aléatoire d'environ 60% de ces marchés pour lesquels elle a demandé les dossiers complets pour revue ;
- **Revue de conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés** : la mission à l'aide de la fiche d'audit des marchés a procédé à la revue des marchés sélectionnés suivant chacune des phases relatives à la passation et à l'exécution des marchés ;
- **Séance de restitution** : à la suite des travaux de substance, il est tenu avec les différents responsables du Centre une séance de restitution au cours de laquelle nous avons présenté les principales conclusions de l'audit et recueilli les contre-observations éventuelles des responsables du Centre ;
- **Elaboration des rapports provisoire et définitif sur la passation des marchés** : il est enfin élaboré un rapport provisoire et un rapport définitif conformément aux TDRs.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

I.1.3 Echantillonnage

La mission d'audit a porté sur un échantillon de six (6) marchés d'une valeur globale de **265 860 625 FCFA TTC**. Ceci représente un pourcentage de représentativité de **54,54% en nombre** et **81,92% en valeur**. La liste des marchés sélectionnés se présente comme suit :

N°	Objet du marché	Montant du marché	Attributaire
1	LCN°00009/2023/DC/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	4 189 831	LE CAPABLE GROUP
2	MARCHE N°01258/2023/DRP/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	11 949 500	SOKAL SARL U
3	MARCHE N°00398/2023/DRP/UL/CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	39 748 300	SOKAL SARL U
4	MARCHE N°00864/ED/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	28 522 219	HITECH GEOSERVICES SARL
5	MARCHE N° 01257/2023/DRP/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	63 596 100	BUY MORE SARL U
6	MARCHE N°01486/2023/AOO/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	51 854 675	TOGO METLA&BOIS
TOTAL		265 860 625	



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

II. ANALYSE ET OPINIONS SUR LES PROCEDURES DE PASSATION ET LE MECANISME DE CONTRÔLE INTERNE AU SEIN DU CENTRE



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

II.1 ANALYSE ET OPINION SUR LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES UTILISEES PAR LES STRUCTURES COMPETENTES CHARGES DE LA PASSATION DES MARCHES

Pendant la période sous revue, le Centre a passé-six (06) marchés pour un montant de **265 860 625 FCFA**, répartis par procédure comme suit :

Procédures	Nombre	Montant	%
AOO	1	51 854 675	16,6
ED	1	28 522 219	16,6
DC	1	4 189 831	16, 6
DRP	3	115 293 900	50
TOTAL	6	265 860 625	100

Nous constatons que le projet a utilisé des procédures d'appel à concurrence (AOI, DC, DRP) à hauteur de **83,33% en nombre** représentant **et 64,44% des marchés passés en valeur**. Les marchés passés par entente direct représentent **16,6% en nombre et 10,7% en valeur**.

Le seul marché passé par entente directe a été justifiés par le renouvellement de la licence d'un logiciel dont l'agrément est détenu au Togo par une société.

A notre avis, nous pouvons conclure que le CERViDA-DOUNEDON a utilisé des procédures permettant de limiter les risques et de sauvegarder les principes de la commande publique.

II.2 ANALYSE ET OPINION SUR LE MECANISME DE CONTROLE INTERNE MIS EN PLACE AU SEIN DU CERViDA-DOUNEDON

Le Centre est sous la tutelle de l'Université de Lomé. A cet effet, tous ses marchés sont lancés par la Personne Responsable des marchés publics de l'Université suivant les dispositions en vigueur avec la mise en place de tous les organes nécessaires.

La mission au regard de ce dispositif mis en place n'a donc pas d'observation sur le mécanisme de contrôle interne mis en place pour la conduite des marchés.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

III. PRINCIPALES FAIBLESSES CONSTATEES ET RECOMMANDATIONS



PRIX EXCELLENCE
QUALITÉ CEDEAO



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITÉ D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPÉCIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPÉCIAL DE LA QUALITÉ
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

III.1 RETARD DANS L'EXECUTION DU PPM

Les marchés du centre n'ont pas été déroulés selon les dates prévisionnelles du plan de passation des marchés.

Risque :

Retard dans les activités du projet, performance du projet.

Recommandation :

Nous recommandons de prendre des dispositions pour veuille à ce que les marchés prévus dans le PPM soit déroulés avant la fin de la l'année.

Personne responsable : Services bénéficiaires directs des marchés qui ne définissent pas à temps les besoins et les spécifications techniques, Spécialiste en passation de marché, personne responsable des marchés publics, coordonnateur.

Commentaire de la Direction du CERVIDA-DOUNEDON

Le Centre ne cesse d'attirer l'attention des bénéficiaires sur la nécessité de fournir les informations nécessaires pour l'élaboration des dossiers d'appel à concurrence. Vu la situation, le Centre n'inscrira plus de marché de ce genre dans le PPM tant que ces informations ne soient rendues disponibles.

III.2 DELAIS REGLEMENTAIRES DANS LA VALIDATION DES DOSSIERS PAR CCMP

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que la commission de passation de marché ne respecte pas les 5 jours calendaires règlementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.

Risque

Le retard dans l'obtention des ANO de la CCMP peut engendrer des délais supplémentaires l'exécution de PPM, lenteur dans les procédures.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Recommandation

La mission recommande au projet de veiller que les membres de la commission de contrôle des marchés publics donnent leur avis dans un délai de réglementaire calendaires selon la réglementation en vigueur.

Personne responsable : Commission de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)

Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON

La direction de CERViDA-DOUNEDON marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.3 DELAI REGLEMENTAIRE D'APPROBATION DE MARCHES

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité entre le délai réglementaire d'approbation des marchés et les dates d'approbation. En effet, nous avons noté un dépassement du délai d'approbation initialement prévus dans le code des marchés publics. A cet effet le marché relatif à l'acquisition d'ordinateur pour les doctorants a été passé par entente direct au motif qu'il y'avait une urgence mais force est de constaté que malgré l'urgence le marché n'a pas été approuvé dans le délai réglementaire. Le détail des marchés concernés se présente comme suit :

N°	INTITULE DES MARCHES	TYPE DE MARCHÉ	DATE DE SIGNATURE DE LA PRMP	DATE D'APPROBATION DU MARCHÉ	ECART
1	LCN°00009/2023/DC/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	DC	21-08-2023	21-09-2023	30 jours
2	MARCHE N°01486/2023/AOO/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	DAO	31/10/2023	10/11/2023	10 jours
3	MARCHE N° 01257/2023/DRP/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	DRP	31-08-2023	29-09-2023	29 jours
4	MARCHE N°00398/2023/DRP/UL/CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	DRP	10-03-2023	04-04-2024	30 jours
5	MARCHE N°01258/2023/DRP/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	DRP	01-09-2023	22-09-2023	22 jours



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Risque :

Le non-respect du délai réglementaire d'approbation peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, révision des prix, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation :

La mission recommande aux autorités approbatrices de veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.

Personne responsable : l'autorité approbatrice

Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON

La direction de CERViDA-DOUNEDON marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.

III.3 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP ET LA NOTIFICATION D'ATTRIBUTION PROVISoire ET DEFaUT D'ENREGISTREMENT**Constat :**

Au cours des travaux, la mission a constaté que sur le marché LCN°00009/2023/DC/UL-CERViDA-DOUNEDON/F/IDA, le délai réglementaire entre l'avis de non objection de la CCMP sur le rapport d'évaluation et la notification d'attribution provisoire n'a pas été respecté, aussi pour le même marché, la lettre de commande n'a pas fait l'objet d'enregistrement.

Risque

Le retard dans les procédures de passation, non-respect des dispositions du code des marchés publics.

Recommandation

Nous recommandons au Projet de veuillez a ce la notification de l'attribution des marché se fasse **dans les 5 jours** suivants l'avis de non objection de la CCMP sur le rapport d'évaluation. Nous recommandons au projet de veuillez à ce que tous les marchés soient enregistrer conformément à l'article 99 du code des marchés publics.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Personne responsable : Spécialiste en passation de marché publics, personne responsable des marchés publics, coordonnateur.

Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON :

La direction de CERViDA-DOUNEDON marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.



PRIX EXCELLENCE
QUALITÉ CEDEAO



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITÉ D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPÉCIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPÉCIAL DE LA QUALITÉ
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

III.4 DELAI REGLEMENTAIRE ENTRE L'ANO DE LA CCMP SUR LE PROJET DE CONTRAT ET LA SIGNATURE DU CONTRAT

Constat

La revue des dossiers des marchés a permis de constater une non-conformité du délai règlementaire entre l'ANO de la CCMP sur le projet de contrat et la signature du contrat. Ce constat se résume dans le tableau suivant :

N°	Marché	ANO de la CCMP	Signature du contrat	Ecart constaté
1	MARCHE N°00009/2023/DC/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	19 juillet 2023	21 août 2023	32 jours
2	MARCHE N°01258/2023/DRP/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	21 juillet 2023	01 septembre	39 jours
3	MARCHE N°00398/2023/DRP/UL/CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	15 février 2023	08 mars 2023	23 jours
4	MARCHE N°00864/ED/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	23 mai 2023	05 juillet 2023	43 jours
5	MARCHE N° 01257/2023/DRP/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	21 juillet 2023	30 août 2023	39 jours
6	MARCHE N°01486/2023/AOO/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/IDA	13 octobre 2023	31 octobre 2023	17 jours

Risque

Le non-respect du délai règlementaire de signature peut avoir des conséquences sur les marchés (approbation des marchés hors délai de validités des offres, lenteur dans la procédure, retard dans l'exécution du PPM).

Recommandation

La mission recommande au projet de veuille à ce que le délai règlementaire de 14 jours entre l'ANO de la CCMP sur le projet de contrat et la signature du contrat soit respecté.

Personne responsable : Direction Nationale de Contrôle Financier (pour la délivrance du visa) Spécialiste en passation de marché, Personne responsable des marchés publics.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON :

Après ANO de la CCMP sur le projet de contrat, la Passation doit continuer avec la procédure de visa après la signature du titulaire du marché. L'obtention du visa de la Direction Nationale du Contrôle prend plus de temps à cause des retours tardifs avec des recommandations tendant à réduire le prix de certains articles du marché. Ce qui entraîne des ping-pongs pour la reprise du contrat et sa remise dans le circuit de visa et de signature.

III.5 LES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Constat

La revue des dossiers de marchés publics a permis de constater que les spécifications techniques ne sont pas précises et claires.

Risque

Marchés infructueux, difficultés dans l'évaluation des offres et dans l'exécution.

Recommandation

La mission recommande au projet de veiller à ce que les bénéficiaires puissent être formé sur la rédaction des spécifications technique et si possible faire recours aux personnes ressources.

Personne responsable : PRMP, Coordonnateur, SPM.

Commentaire de la Direction du CERViDA-DOUNEDON

La direction de CERViDA-DOUNEDON marque son accord pour les constats et acceptation de prendre les dispositions pour mettre en œuvre les recommandations formulées par le cabinet d'audit.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

IV. OPINION SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS PASSES PAR LE PROJET



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

DESTINATAIRE : CERViDA-DOUNEDON

Introduction

Nous avons effectué l'audit des marchés passés par le Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) de l'Université de Lomé pour la période couvrant l'exercice 2023 comprenant les états relatifs à la passation des marchés (**Plans de Passation des Marchés et les documents relatives aux différentes procédures**) pour la période sous revue. Ce PPM a été établi par l'Unité de Gestion du Projet sur la base des dispositions de l'**Accord de crédit IDA 65120 TG & IDA DON 5360**, des directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'Unité de Gestion du Projet

L'UGP est responsable de l'établissement et de la présentation du PPM conformément aux dispositions de l'Accord de Crédit et de Don et aux directives de la Banque mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo.

Responsabilités de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les marchés passés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les directives de la Banque Mondiale en matière des procédures de passation des marchés et le code des marchés en vigueur en République du Togo. Ces directives requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour s'assurer que les procédures de passation, d'exécution et de paiement des marchés sont respectés et ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre des procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur de même que l'évaluation des risques que les états contiennent les anomalies significatives que celles-ci résultent des fraudes ou d'erreurs.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



intertek
Total Quality. Assured.
CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALMES D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des procédures retenues et le caractère raisonnable des estimations faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, sur la base des travaux d'audit réalisés, nous sommes d'avis que, à l'exception des observations formulées ci-dessus, les marchés passés et exécutés ou en cours d'exécution par le projet CERVIDA-DOUNEDON sont, dans tous leurs aspects significatifs, conformes aux critères d'économie, de transparence, d'égalité entre les candidats et de libre accès aux marchés publics.

Fait à Lomé, le 25 Juin 2024

Aristide P. Judicaël COMPAORE

Dr Charles B. BIRREGAH



**Expert-Comptable diplômé inscrit au Tableau
de l'ONECCA-Burkina et
Commissaire aux comptes des sociétés**



**Gérant Associé du cabinet AEC Sarl
Officier de l'OIPA / CAMES
Professeur Honoraire de l'Academic
Union d'Oxford (Royaume-Uni)
Docteur en Sciences de Gestion
(Finances) (FRANCE)
Docteur en Philosophie de la Religion
(Ph.D) (ÉTATS-UNIS)
Expert-Comptable inscrit
au tableau de l'ONECCA-Togo
Commissaire aux Comptes de sociétés
Expert agréé près les Cours et Tribunaux du
Togo**



**PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO**



**COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST**



Total Quality. Assured.

**CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015**



**PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO**



**PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA**



**PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017**



**PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019**

Suivi des recommandations antérieures

N°	Période de la recommandation	Insuffisances relevées	Recommandations formulées	Etat de mise en œuvre de la recommandation à la date de l'audit	Commentaire de l'auditeur	Commentaire de la direction	Nouveau statut de la recommandation
RECOMMANDATIONS DE L'AUDIT SUR L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022							
1	Recommandation 2022	Le non-respect du délai réglementaire d'approbation	La mission recommande à l'Autorité d'approbation des marchés du CERVIDA-DOUNEDON de toujours veiller au respect du délai réglementaire de 7 jours pour l'approbation des marchés.	Non Appliquée	Cette situation est due à la disponibilité de l'autorité approbatrice	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation reconduite
2	Recommandation 2022	Le retard dans l'exécution des marchés.	Nous recommandons au Projet de relancer les fournisseurs sur le respect des délais d'exécution des marchés.	Appliquée	Les relances sont régulièrement faites	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation reconduite
3	Recommandation 2022	Le non-respect pas les 7 jours par CCMP calendaires réglementaires pour la validation des dossiers d'appel à concurrence, rapport d'évaluation et projet de marchés.	La mission recommande au projet de veuille à ce que les membres de la commission de contrôle des marchés publics puissent donner leur avis dans un délai de 5 jours calendaires selon la réglementation en vigueur.	Non Appliquée	RAS	Des efforts sont mis en œuvre afin de corriger ce dysfonctionnement	Recommandation Reconduite



intertek
Total Quality. Assured.



V. ANNEXES

- TDR
- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s))
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité



PRIX EXCELLENCE
QUALITÉ CEDEAO



COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES
ÉTATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIÉ ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITÉ D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPÉCIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPÉCIAL DE LA QUALITÉ
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V.1 TERMES DE REFERENCES

1- Contexte et justification

Dans le cadre de la création des Centres d'excellence africain (CEA) Impact en vue de combler les besoins de compétences et de connaissances en sciences et technologies en Afrique de l'Ouest et du Centre, le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA- DOUNEDON) de l'Université de Lomé. L'objectif de ce projet est de promouvoir l'excellence dans l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, la recherche-développement, l'appui conseil et la valorisation des acquis dans le secteur du développement urbain durable. Ce Centre est structuré suivant cinq (05) axes, à savoir :

- **Axe 1 : Gouvernance et fonctionnement** qui vise la mise en place d'un système efficace et efficient de gestion, de suivi et d'évaluation du Projet. Il porte sur (i) le système de pilotage, d'orientation et gestion du projet, (ii) le suivi-évaluation des activités du projet ; (iii) le contrôle interne, (iv) la passation des marchés, (v) la gestion administrative et financière du projet, (vi) la stratégie de communication, (vii) le renforcement des capacités du personnel du projet ;
- **Axe 2 : Excellence dans la formation** qui permet au centre de contribuer au développement endogène et durable des villes, entre autres, par la formation de gestionnaires urbains et le renforcement des capacités des acteurs de la gouvernance urbaine ;
- **Axe 3 : Excellence dans la recherche** qui prône la recherche de haut niveau, produisant des résultats fiables, contribuant à l'avancée des connaissances scientifiques et ayant des impacts sur le développement de la société ;
- **Axe 4 : Impact de développement** qui vise à rendre utilisable ou commercialisable, les résultats issus de la recherche. Il comprend l'ensemble des activités qui consiste à augmenter la valeur des résultats de la recherche et plus généralement à mettre en valeur les connaissances ; et



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- **Axe 5 : Infrastructures pédagogiques et de recherches** permettant de doter au Centre le local administratif et les infrastructures nécessaires pour l'exécution du projet.

Pour s'assurer que le projet s'exécute conformément à l'accord de financement, les manuels de procédures et autres documents du projet prévoient l'organisation des audits annuels pour contrôler la régularité et certifier les différentes opérations financières et comptables réalisées. Les présents termes de référence ont pour objectif d'organiser la sélection d'un cabinet en vue de fournir les services d'audit financier, comptable ainsi que celui de la passation des marchés du Centre pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

2- OBJECTIF DE L'AUDIT DU CERViDA-DOUNEDON

(i) *Audit financier :*

L'objectif de la mission est de permettre à l'auditeur externe d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de chacun des exercices 2021, 2022 et 2023 et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Centre sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte des objectifs de développement du Projet.

Les états financiers qui sont établis par l'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON sont élaborés de manière à rendre compte des transactions financières du Projet.

L'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON a en charge le maintien d'un système de contrôle interne adéquat ainsi qu'une documentation acceptable des transactions.

(ii) *Audit de passation de marchés*

Réaliser un audit annuel des marchés passés sur financement du projet au titre de chacun de exercices 2021, 2022 et 2023 en vue de s'assurer (i) de la conformité des procédures de passation des marchés mises en œuvre par rapport aux procédures définies dans l'accord de crédit et de don et retracées dans le manuel de procédures de passation des marchés et (ii) des délais raisonnables de passation des marchés ; Vérifier le niveau de mise en œuvre des mesures correctives issues de l'évaluation



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

des capacités en passation des marchés tant sur le plan institutionnel, organisationnel et opérationnel et sur le plan de renforcement des compétences.

(iii) Vérification des performances fiduciaires devant servir de base aux paiements de la Banque mondiale

La direction du Centre devra préparer chaque année un mémorandum sur le niveau de réalisation des décaissements liés aux indicateurs (DLI) conformément au cadre de référence prévu dans le document d'évaluation du projet et les procédures spécifiques adoptées. Les indicateurs dont les résultats feront l'objet de certification par l'auditeur externe sont :

- DLI 5.1 Revenus extérieurs générés ;
- DLI 6 (DLI6.1, DLI6.2, DLI6.3.) : Renforcement fiduciaire ;
- DLI 6.4 Qualité de la planification de la passation des marchés.

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au mémorandum établi.

3- Préparation des états financiers annuels

La responsabilité de la préparation des états financiers incluant les notes annexes relève de l'Unité de Gestion du CERViDA-DOUNEDON en conformité avec les principes du Système Comptable en vigueur dans l'espace OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Les principes comptables de l'OHADA à appliquer devront être adaptés aux particularités des projets de développement qui n'ont pas vocation à dégager des résultats d'exploitation. Il s'agit donc d'un référentiel comptable particulier.

L'auditeur est responsable de la formulation d'une opinion sur les états financiers fondée sur les normes d'audit internationales ISA (International Standards on Auditing) édictées par la Fédération Internationale des Experts-Comptables, IFAC (International Federation of Accountants). En application de ces normes d'audit, l'auditeur demandera à l'Unité de Gestion du Projet, une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

4- Description des missions

Le Consultant devra notamment :

A- FAIRE UN AUDIT DU PROJET

L'audit financier faisant l'objet des présents termes de référence est envisagé pour un accord contractuel à objectif spécifique pour lequel, outre la conformité aux normes internationales d'audit, l'auditeur doit prendre en considération les obligations d'établissement de rapports de la Banque mondiale et la conformité aux Directives de la Banque mondiale pour la passation des marchés et, le cas échéant, aux documents types approuvés par la Banque pour certains programmes financés.

Comme indiqué ci-dessus, l'audit du Projet sera réalisé en conformité avec les normes internationales d'audit (ISA) édictées par l'IFAC et inclura les tests et les procédures d'audit ainsi que les vérifications que l'auditeur jugera nécessaires au regard des circonstances.

L'étendue de l'audit est déterminée en tenant compte des risques identifiés. Le jugement professionnel que porte l'auditeur sur l'importance relative de tel ou tel élément revêt une importance cruciale et doit inclure des considérations non monétaires. Toute information est significative si son omission ou son inexactitude est susceptible de peser sur le jugement ou les décisions des utilisateurs qui se fieraient aux états financiers.

S'agissant des comptes publics, l'auditeur doit pour évaluer l'importance relative, prendre en considération les textes législatifs ou réglementaires qui pourraient peser sur son évaluation. En comptabilité publique, l'importance relative d'un élément dépend aussi de la nature et du contexte de l'information considérée. Ce qui inclut les notions de sensibilité et de valeur. La notion de sensibilité recouvre tout un ensemble de considérations relevant du respect de l'autorité, de préoccupations juridiques ou de l'intérêt public. Dans le contexte d'une opération financée par la Banque, le respect des dispositions de l'accord juridique, et en particulier l'obligation qui est faite à l'Emprunteur de n'employer les fonds du prêt de la Banque qu'aux fins indiquées dans ledit accord doivent être pris en considération pour définir l'importance relative.

En ce qui concerne la certification des résultats, l'auditeur se limitera à la liste des indicateurs fiduciaires à savoir les DLI 5.1 Revenus extérieurs générés, DLI 6.1



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

DLI6.2-DLI6.3 gestion financière régulière et de qualité et DLI 6.4 qualité de la planification de la passation des marchés. La vérification sera effectuée conformément au protocole de vérification préétabli et validé par le Centre d'Excellence et la Banque mondiale.

L'auditeur s'assurera que :

- a) Toutes les ressources de la Banque ont été employées conformément aux dispositions des accords de financement applicables, dans un souci d'économie et d'efficacité, et uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ;
- b) Les acquisitions des biens et services financés ont fait l'objet de marchés passés conformément aux dispositions des accords de financement applicables fondés sur les procédures nationales de passation des marchés ou celles de la Banque Mondiale⁶ si applicables et ont été proprement enregistrés dans les livres comptables ;
- c) Tous les dossiers, comptes et écritures nécessaires ont été tenus au titre des différentes opérations relatives au Projet (y compris les dépenses couvertes par des relevés de dépenses ou des rapports de suivi financier) ;
- d) Les comptes du projet sont gérés eu égard aux dispositions des accords de financement ;
- e) Les comptes du Projet ont été préparés sur la base de l'application des normes du Système Comptable OHADA adaptées aux particularités des projets de développement et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la fin de chaque exercice ainsi que des ressources reçues et des dépenses effectuées au cours de l'exercice clos à cette date.
- f) La performance financière globale du Projet est satisfaisante ;
- g) Les actifs immobilisés du Projet sont réels et correctement évalués et le droit de propriété du Projet ou des bénéficiaires sur ces actifs est établi en conformité avec l'accord de financement ;
- h) Les dépenses encourues pendant l'exercice sont éligibles au regard des accords de financement. Le cas échéant, les dépenses jugées non éligibles feront l'objet d'une note séparée dans le rapport d'audit.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU RECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

En conformité avec les normes de l'IFAC, l'auditeur devra accorder une attention particulière aux points suivants :

- a) **Fraude et Corruption** : Conformément à la norme **ISA 240 (Prise en compte du risque de fraude et d'erreur lors de l'audit des comptes)**, l'auditeur devra identifier et évaluer les risques de fraude, obtenir ou fournir des preuves d'audit suffisantes d'analyse de ces risques et traiter de manière appropriée les fraudes identifiées ou suspectées.
- b) **Lois et Règlements** : *En élaborant l'approche d'audit et en exécutant les procédures d'audit, l'auditeur devra évaluer la conformité de l'Unité de Gestion du Projet avec les lois et les règlements qui pourraient affecter significativement les états financiers comme requis par la norme ISA 250 révisée (Prise en compte des textes légaux et réglementaires dans un audit d'états financiers).*
- c) **Gouvernance** : *La communication avec les responsables du Projet en charge de la Gouvernance des points d'audit significatifs en conformité avec la norme ISA 260 révisée (Communication sur la mission avec les personnes en charge de la Gouvernance).*
- d) **Risques** : Dans l'objectif de réduire les risques d'audit à un niveau relativement faible, l'auditeur mettra en œuvre les procédures d'audit appropriées en réponse aux risques d'anomalies identifiés à l'issue de son évaluation. Cela en conformité avec la norme **ISA 330 révisée (Réponses de l'auditeur aux risques évalués).**
- e) La conduite de la mission et la formulation de l'opinion unique sur les comptes conformément à la norme ISA 800 révisée (Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier).

B- FORMULER UNE OPINION ET AUDITER LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

L'auditeur vérifiera que les états financiers du projet ont été préparés en accord avec les principes comptables admis et donnent une image fidèle de la situation financière du Projet à la date de clôture ainsi que les ressources et les dépenses à cette date.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Les états financiers du Projet devraient comprendre :

- a) Le Tableau des Emplois et des Ressources ;
- b) Le bilan ;
- c) Les notes aux états financiers décrivant les principes comptables utilisés et présentant une analyse détaillée et expliquée des principaux comptes ;
- d) La liste des actifs immobilisés acquis.

C- COMPTE DE REMBOURSEMENT / COMPTE DESIGNE

Dans le cadre de l'audit des états financiers du Projet, l'auditeur devra analyser les transactions sur le compte de remboursement (compte de la Banque mondiale et compte dédié du gouvernement) qui incluent notamment :

- a) Le remboursement des gains associés aux résultats des indicateurs de décaissement réalisés et éventuellement les dotations reçues du gouvernement ;
- b) Les reconstitutions du compte de remboursement soutenues par les demandes de retrait de fonds basées sur les indicateurs ;
- c) Les intérêts éventuellement générés sur les comptes de remboursement qui appartiennent au Projet ;
- d) Les retraits relatifs aux dépenses du Projet.

L'auditeur accordera une attention particulière à la conformité des soldes des Comptes du projet à la clôture de l'exercice fiscal avec les procédures de la Banque mondiale. L'auditeur examinera l'éligibilité des transactions financières couvrant la période sous revue et les soldes des fonds à la clôture de l'exercice fiscal en conformité avec les dispositions de l'accord de financement et de la lettre de décaissement. Il examinera l'adéquation du système de contrôle interne en fonction du mécanisme de décaissement. Il convient de noter que les conditions de gestion des Comptes Désignés sont décrites dans l'annexe 2 de l'Accord de financement et le paragraphe II de la lettre de décaissement.

L'auditeur examinera l'éligibilité et l'exactitude :

- des transactions financières durant la période sous revue ;
- des soldes des comptes à la clôture de l'exercice sous revue ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- de l'utilisation du Compte Désigné en conformité avec l'accord de financement ;
- de l'adéquation du contrôle interne avec le mécanisme de décaissement.

D- VERIFIER LES ETATS CERTIFIES DES DEPENSES

En plus de l'audit des états financiers, l'auditeur devra vérifier les états certifiés de dépenses ou les programmes de dépenses éligibles (EEP) utilisés comme base de demande de remboursement de fonds. Il devra également vérifier les ressources générées par le projet au titre des résultats liés aux indicateurs (RLD#5.1 : Revenus générés).

L'auditeur effectuera les tests, procédures d'audits et vérifications jugés nécessaires au regard de la circonstance.

E- EXAMINER LES PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES

Sur la base d'un échantillon représentatif de marchés exécutés choisi indépendamment par le consultant. Le cabinet devra :

- S'assurer que tous les contrats passés sont inscrits dans le plan de passation des marchés approuvé par la Direction Nationale du Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) du Togo ;
- Vérifier la conformité des procédures aux principes de libre accès à la commande publique, d'efficacité de la dépense publique, d'équité et de transparence, édictés par le code des marchés publics et délégations de service public et par les directives de la Banque mondiale ;
- Identifier les cas de non-conformité des procédures avec les dispositions du Code des Marchés Publics et Délégation de Service Public et des directives de la Banque mondiale ;
- Procéder à la revue des modalités de traitement des recours gracieux et des recours contentieux pour les marchés sélectionnés atteignant les seuils de revue de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ;
- Dégager pour les contrats sélectionnés, les niveaux effectifs de décaissement par rapport au niveau d'exécution ;
- Evaluer les délais de paiements et le respect des autres clauses contractuelles ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- Examiner et évaluer les conditions relatives à la conclusion des marchés passés par entente directe ;
- Evaluer la qualité du classement ;
- Identifier et rapporter les indications possibles de fraude et corruption ;
- Evaluer le cas échéant, le niveau de prise en compte des recommandations des audits précédents et leur application par le CERViDA6DOUNEDON, ainsi que l'impact éventuel de ces mesures sur les pratiques ;
- Identifier les bonnes pratiques et les leçons apprises de la mise en œuvre de la passation des marchés ;
- Formuler des recommandations d'amélioration.

5- Livrables du consultant

La mission d'audit donnera lieu à la préparation de trois types de livrables correspondant à chacun des volets de la consultation.

Volet Audit financier

Le rapport d'audit financier et la lettre de recommandations devraient être communiqués à l'Emprunteur avant la fin du 6ème mois suivant la date de clôture des comptes de l'exercice audité. L'Emprunteur se chargera de communiquer deux exemplaires des dits rapports à la Banque mondiale au plus tard six mois après la fin de l'année fiscale concernée.

a- Un rapport d'audit : L'auditeur émettra une opinion sur les états financiers du Projet. Le rapport annuel d'audit des comptes du Projet inclura un paragraphe séparé mettant en exergue les principales faiblesses de contrôle interne et les cas de non-conformité avec les termes de l'accord de financement ;

b- Une lettre de contrôle interne : En plus du rapport d'audit sur les états financiers, l'auditeur préparera une lettre de contrôle interne qui inclura :

- i- Des commentaires et observations sur les enregistrements comptables, les systèmes et contrôles examinés durant l'audit ;
- ii- Les insuffisances dans le système de contrôle interne et les recommandations pour l'amélioration de ce système ;
- iii- Le degré de conformité avec chaque engagement financier contenu dans l'accord de financement et les commentaires si nécessaire sur les problèmes externes et internes affectant cette conformité ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- iv- Les problèmes de communication identifiés durant l'audit susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'exécution du Projet ;
 - v- Les commentaires sur la résolution des anomalies et réserves ;
 - vi- Les commentaires sur les recommandations non exécutées des rapports d'audit précédents ;
 - vii- Les commentaires sur toute autre anomalie que l'auditeur jugera pertinente incluant les dépenses inéligibles.
- Idéalement, la lettre de contrôle interne devra inclure les réponses des entités d'exécution sur les insuffisances relevées par l'auditeur.
- c- une lettre d'affirmation engageant la responsabilité des dirigeants dans l'établissement des états financiers et le maintien d'un système de contrôle adéquat ;
 - d- Un rapport sur les ressources générées par le projet au cours de l'exercice fiscal ;
 - e- Un rapport sur la passation des marchés incluant une note synthèse.

Les livrables doivent être fournis en trois (03) exemplaires et une version électronique sur support numérique.

Volet Audit des marchés

Le rapport d'audit des marchés publics devra contenir au minimum les éléments ci-après :

- (i) une présentation des données et des conditions de réalisation de la mission, et de l'échantillonnage effectué ;
- (ii) les analyses et opinions sur les procédures de passation des marchés utilisées par les structures compétentes chargées de la passation des marchés ;
- (iii) analyse et opinion sur les procédures et mécanismes de contrôle interne mis en place ;
- (iv) les principales faiblesses constatées ;
- (v) une opinion sur l'état de mise en œuvre des précédentes recommandations ;
- (vi) les recommandations ;
- (vii) les Annexes comprenant :
 - TDR ;
 - Détails de la méthodologie utilisée (échantillon, Fiche d'examens) ;
 - Eventuels points de désaccord entre les parties prenantes ;



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

- Liste des marchés passés pendant la période couverte par l'audit (intitulé, références, montant, méthode de passation de marché, attributaire(s) ;
- Fiches individuelles d'examen de chaque marché audité ;
- Fiche de synthèse des faiblesses et recommandations des marchés audités.

Volet Audit Certificat des résultats

A l'issue des contrôles de l'auditeur suivant le protocole de vérification en place, l'auditeur délivrera une attestation de conformité au memorandum établi. En cas de désaccord sur le contenu du memorandum soumis à son contrôle, l'auditeur devra clairement indiquer dans son attestation les inexactitudes constatées de façon à faire apparaître la situation réelle des résultats à payer.

6- PROFIL DE L'AUDITEUR ET PERSONNEL CLE

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par l'IDA.

Le personnel clé de la mission devra comporter :

- (i) un Expert-Comptable Diplômé Chef de mission justifiant d'au moins (10) années d'expérience d'audit financier et ayant exécuté au moins cinq (5) missions d'audit au cours des cinq (5) dernières années, dont au moins deux (2) missions d'audits de projets ou de programmes ;
- (ii) deux (02) réviseurs comptables seniors ayant au moins un diplôme niveau BAC + 4 ou équivalent en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience professionnelle de cinq (05) années et ayant exécuté trois (03) missions d'audit financier des projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les partenaires financiers au cours des cinq (05) dernières années ;
- (iii) Un (01) spécialiste en passation des marchés d'un niveau d'étude universitaire Bac+4 au moins dans l'un des domaines juridique/économique/gestion/technique, ayant une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la gestion des marchés publics, notamment dans la passation des marchés financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et ayant réalisé au moins trois (03) missions de nature similaire au cours des cinq (05) dernières années.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

7- Durée d'exécution de la mission

La durée d'exécution de la mission est estimée à 30 hommes/jour par exercice.

8- Diffusion publique

L'IDA encourage la publication des informations financières relatives au projet pour renforcer le niveau de transparence et de responsabilité. L'IDA publiera les rapports d'audit relatifs au projet, le cas échéant, conformément à la politique de la Banque Mondiale en matière de diffusion des documents. Les lettres de recommandations émises par les auditeurs ne sont pas soumises à diffusion publique par l'IDA. En acceptant le mandat, l'auditeur reconnaît explicitement le droit de l'IDA à diffuser publiquement les rapports d'audit (états financiers vérifiés et opinion d'audit) et il publiera les rapports sans clause de limitation d'utilisation.

Pour faciliter la diffusion au public, l'auditeur est tenu de transmettre deux fichiers distincts, à savoir les états financiers vérifiés et l'opinion d'audit ainsi la lettre de recommandations.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V.2 PLAN DE PASSATION DES MARCHES APPROUVES EN 2023

Direction Nationale
du Contrôle de la
Commande Publique

13 OCT 2023



Projet : CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES VILLES DURABLES (CERViDA-DOUNEDON)
Structure de coordination du Projet : UNIVERSITE DE LOME
Date d'approbation du plan de passation de marché :

Plan original : 15 Avril 2021
Revision 1 : Mai 2021
Revision 2 : Février 2022
Revision 3 : Juin 2022
Revision 4 : Octobre 2022
Revision 5 : Février 2023
Revision 6 : Octobre 2023

Période couverte par le plan de passation de marchés : Janvier - Décembre 2023

FOURNITURES ET TRAVAUX

Seuils d'examen préalable des marchés selon les procédures nationales

1.1 Fournitures

Méthode	Seuil suivant les	Seuil d'examen CCMP	Seuil d'examen DMCNP
ACN	≥ 500 000 000	NON	OUI
ACN	≥ 85 000 000	NON	OUI
DRP	< 85 000 000	OUI	NON
DC	≤ 10 000 000	OUI	NON

1.2 Travaux

Seuil d'examen Préalable F. CFA	Seuil d'examen CCMP	Seuil d'examen DMCNP en
≥ 1 000 000 000	NON	OUI
≥ 85 000 000	NON	OUI
< 85 000 000	OUI	NON
≤ 10 000 000	OUI	NON

S.N.	Description des fournitures / travaux	GENERALITES			DOSSIER D'APPEL D'OFFRES			EVALUATION DES OFFRES			EXECUTION		
		Méthode de passation des marchés	Montant Estimatif en CFA	Montant Estimatif en USD	Examen DMCNP (oui/non)	Examen CCMP (oui/non)	Planification des étapes de passation de marché	Date de préparation du DAP	Date de réception de la CCMP ou de la DMCNP	Date d'ouverture des offres	Fin de l'évaluation	Date de réception des offres CCMP ou DMCNP	Date de signature du contrat
1	Achat de 20 ordinateurs pour le renforcement des capacités techniques numériques de la DPA et du matériel de reportage et informatique pour le DCP de l'université de Lomé	DRP	40 000 000	80 000	NON	OUI	Prévu	18/10/2022	25/10/2022	18/11/2022	16/12/2022	23/12/2022	13/01/2023
2	Equipping de la salle multimédia et des salles de cours en matériels informatiques et de communication audio visuel (ordinateurs, serveurs, écrans de vidéo conférence, haut parleur, accessoires, etc...)	DRP	70 000 000	140 000	NON	OUI	Prévu	04/04/2023	10/04/2023	28/04/2023	12/05/2023	16/05/2023	23/05/2023
3	Achat de logiciels de gestion urbaine pour l'équipement de la salle multimédia	DRP	44 000 000	88 000	NON	OUI	Prévu	18/04/2023	24/04/2023	12/05/2023	26/05/2023	30/05/2023	06/06/2023



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CERDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CERDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

R.N. No.	Description des fournitures / travaux	GÉNÉRALITÉS			DOSSIER D'APPEL D'OFFRES					ÉVALUATION DES OFFRES				EXÉCUTION	
		Méthode de passation des marchés	Montant Estimatif en CFA	Montant Estimatif en USD	Examen CCMP (oui/non)	Examen DNCCP (oui/non)	Planification des étapes de passation Prévu Réalisé	Date de préparation du DAO	Date de réception des offres de la CCMP ou de la DNCCP	Date d'ouverture des offres	Fin de l'évaluation	Date de réception des offres CCMP ou DNCCP	Date de signature du contrat	Délai d'exécution	Source de financement
4	Acquisition des équipements de recherche et d'application du CERViDA-DOUNEDON (GPS différentiel, Theodolite, etc.)	DRP	62 500 000	125 000	NON	OUI	Prévu Réalisé	10/05/2023 17/05/2023	15/05/2023 31/05/2023	02/06/2023	16/06/2023	20/06/2023	27/06/2023	4 mois	IDA
5	Acquisition des ordinateurs aux documents de la promotion 2022-2023 du CERViDA-DOUNEDON	DRP	13 500 000	27 000	NON	OUI	Prévu Réalisé	09/02/2023 28/03/2023	10/02/2023 05/04/2023	26/02/2023 05/05/2023	14/03/2023 24/05/2023	20/03/2023 15/06/2023	27/03/2023	2 mois	
6	Acquisition des équipements de recherche aux personnels du CERViDA-DOUNEDON	DRP	12 000 000	24 000	NON	OUI	Prévu Réalisé	06/03/2023 28/03/2023	10/03/2023 05/04/2023	13/03/2023 12/04/2023	11/04/2023 24/05/2023	17/04/2023 15/06/2023	24/04/2023	2 mois	IDA
7	Acquisition de matériel et mobilier de bureau pour le CERViDA-DOUNEDON	DRP	50 000 000	100 000	NON	OUI	Prévu Réalisé	17/05/2023 26/04/2023	22/05/2023 10/05/2023	09/06/2023 05/07/2023	23/06/2023 31/07/2023	27/06/2023 06/09/2023	04/07/2023	4 mois	IDA
8	Acquisition des consommables informatiques et fournitures (tonner, encres, papier cartes, etc.)	DC	3 000 000	6 000	NON	OUI	Prévu Réalisé	20/04/2023 31/03/2023	27/04/2023 17/05/2023	04/05/2023 22/05/2023	10/05/2023 24/05/2023	25/05/2023 15/06/2023	15/05/2023	1 mois	IDA
9	Equiper les salles de cours et de conférences en mobiliers divers	AOO	98 000 000	196 000	OUI	NON	Prévu Réalisé	10/05/2023 17/05/2023	17/05/2023 31/05/2023	22/05/2023 20/06/2023	05/07/2023 20/07/2023	12/07/2023	19/07/2023	4 mois	IDA
COUT TOTAL			385 000 000	770 000											

Direction Nationale
du Contrôle de la
Commande Publique

13 OCT 2023



Légende
DC : Demande de cotation
DRP : Demande de renseignements des prix
AOO : Appel d'offres ouvert
ACI : Appel d'offres international
1 \$ = 580 F CFA



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V. SITUATION DE L'EXECUTION DU PPM 2023 DU CERVIDA-DOUNEDON

N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Montant estimatif au PPM	Titulaire du Marché	Montant d'attribution	Étape actuelle du marché	Paiement effectif	Étape suivante	Observations
1	Achat de 20 ordinateurs pour le renforcement des capacités logistiques numériques de la DRI et du matériel de reportage et informatique pour la DCP de l'université de Lomé	DRP	40 000 000	SOKAL SARL U	39 748 300	Réception provisoire du le 14 juillet 2023	Oui	Réception définitive prévue pour le 13 juillet 2024	
2	Équipement de la salle multimédia et des salles de cours en matériels informatiques et de communication audiovisuel (ordinateurs, serveur, écrans de vidéo conférence, hautparleur, accessoires, etc...)	DRP	70 000 000	BUY MORE	63 596 100	Réception provisoire du le 29 décembre 2023	NON	Réception définitive prévue pour le 28 décembre 2024	
3	Achat de logiciels de gestion urbaine pour l'équipement de la salle multimédia	ED	44 000 000	HI-TECH GEOSERVICES	28 936 218	Réception provisoire du le 06 octobre 2023	OUI	Réception définitive prévue pour le 05 octobre 2024	
4	Acquérir des ordinateurs aux doctorants de la promotion 2022-2023 du CERVIDA-DOUNEDON	DRP	13 500 000	BUY MORE	16 230 900	Réception provisoire du le 15 septembre 2023	OUI	Réception définitive prévue pour le 14 septembre 2023	
5	Acquisition des équipements de recherche et d'application du CERVIDA-DOUNEDON (GPS différentiel, Théodolite, etc.)	DRP	62 500 000	TONEGE	68 204 000	Notification des résultats en cours	NON	.	
6	Acquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERVIDA-DOUNEDON	DRP	12 000 000	SOKAL SARL U	11 947 500	Réception provisoire du le 20 octobre 2023	OUI	Réception définitive prévue pour le 19 octobre 2024	



intertek
Total Quality. Assured.



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



PREMIER PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PREMIER PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CERMAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2015

PRIX EXCELLENCE
QUALITE CERMAO

N°	Libellé du marché	Méthode de passation	Montant estimatif au PPM	Titulaire du Marché	Montant d'attribution	Étape actuelle du marché	Paielement effectif	Étape suivante	Observations
7	Acquisition de mobilier de bureau pour le CERViDA-DOUNEDON	DRP	50 000 000	TOGO METAL& BOIS	31 388 826	Marché notifié	NON		
8	Acquisition des consommables informatiques et fournitures (tonner, encre, papier rames, etc.)	DC	3 000 000	LE CAPABLE GROUP	4 189 831	Réception provisoire du le 27 octobre 2023	OUI	Réception définitive prévue pour le 26 octobre 2024	
9	Équiper les salles de cours et de conférences en mobiliers divers	AOO	90 000 000	TOGO METAL& BOIS	51 854 675	Marché notifié	NON		
10	Recrutement d'un spécialiste en communication pour le CERViDA-DOUNEDON	DRP	10 986 000	ODOH K. ROGER	9 159 996	Exécuté	OUI		
11	Revitalisation du site internet de l'université de Lomé	DRP	11 000 000	ANNULE	11 000 000	Annulé			
TOTAL					324 509 959				



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

V.3 FICHES INDIVIDUELLES D'EXAMEN DE CHAQUE MARCHÉ AUDIT

Diligences de vérification des procédures de passation de marchés

Pour l'appréciation des indicateurs de conformité des procédures de passation de marché, les assertions retenues pour apprécier les différents indicateurs sont les suivantes :

Tableau n°1 : Critères de performance

Opinion	Explication	Notation
Performance très satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application.	1
Performance satisfaisante	Il a été noté une conformité aux exigences du fond du code des marchés publics mais pas à toutes les règles de forme ne portant pas atteinte à l'équité dans la passation des marchés.	2
Performance moyennement satisfaisante	il a été noté un non-respect des exigences de fond et de forme sur un nombre peu important de marchés. Les procédures mises en place ne garantissent pas totalement une transparence de la passation et l'exécution des marchés.	3
Performance non satisfaisante	Il a été noté une quasi-totalité entorse aux exigences du code des marchés publics et de ses textes d'application	4
Absence d'opinion	Il nous a été impossible d'exprimer une opinion sur le caractère satisfaisante ou non de la procédure de passation du marché compte tenu des carences documentaires relevées.	5

Nous avons pris le cas de certains marchés pour illustrer la méthodologie utilisée pour le contrôle.



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE, PPM, CCPM ET CPMP

N°	RUBRIQUE	Constat et commentaire	Notation
1	Commission des marchés	OUI	1
2	Cellule de passation de marché	OUI	1
3	Plan de passation de marché	OUI	1
4	ANO de la DNCMP sur le plan de passation	OUI	1
5	ANO de la Banque mondiale sur le plan de passation	OUI	1
6	Spécialiste en passation de marché	OUI	1
7	Archivage des documents liés à la passation des marchés	OUI	1
8	Un répertoire de fournisseurs et de prestataires de service	OUI	1



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue de l'entente directe

Mode de passation : Entente direct

Référence du marché : 00864/2023/ED/UL-CERVIDA-DOUNEDON /F/IDA

Objet du marché : Achat de logiciel de gestion urbaine pour l'équipement de la salle multimédia

Montant du marché : 28 522 218 FCFA TTC

Référence du Titulaire : HI-TECH GEOSERVICES SARL

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution : 2 Mois

Tableau n°2 : Résultats des travaux

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement d'entente directe				
1.2	Marché préalablement inscrit dans le PPM	OUI	1		PPM validé 2022
1.3	Revue du dossier de la demande d'entente direct	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Lettre de demande d'autorisation d'entente directe N°243/UL/CP/PRMP/05-mai 2023 du 10mai 2023
1.4	Avis de non objection de la DNCMP sur l'entente directe	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N°1732/MEF/DNCCP/DDCI&DDRCCP du 23 mai 2023
1.5	Conclusion partielle	Pour la préparation de l'entente directe. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Réception des offres	N/A	N/A		N/A
2.2	Ouvertures et évaluation des manifestations d'intérêt	N/A	N/A		N/A
2.3	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	N/A	N/A		N/A
2.4	Validation du rapport d'analyse par sous-commission d'évaluation	N/A	N/A		N/A



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

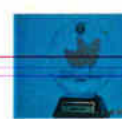
CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
	(signature et paraphe)				
2.5	ANO de la CCMP sur le rapport d'analyse des offres	N/A	1	Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	N/A
2.6	ANO de la DNCMP sur le rapport d'analyse des offres	N/A	N/A	Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	
2.7	Revue du rapport d'analyse par la banque mondiale	N/A	N/A	Directive banque mondiale	N/A
2.8	Examen juridique et technique du projet de contrat par la DNMP (5 jours)	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	ANO N°1732/MEF/DNCCP/DDCI&DDRCCP du 23 mai 2023
3	Signature, approbation, notification et exécution du marché				
4.1	Marché attribué dans les délais de validité des offres	N/A	N/A		N/A
4.2	Signature du contrat par la PRMP	Conforme 05/07/2022	1	Article 97 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.3	Signature du contrat par l'attributaire	Conforme 05/07/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.4	Approbation du contrat	Conforme 18/07/2023	1	Article 98 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Contrat
4.5	Notification de l'attribution définitive plus ordre de service	Conforme	1	Article 76 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	Lettre de notification d'attribution définitive plus ordre de service du 20 juin 2023
4.6	Exécution et respect du délai d'exécution	Conforme.	3	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	PV de réception du 06 octobre 2023



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
4.7	Existence d'un rapport	N/A	N/A		N/A
4.8	Preuve de paiement	Conforme	2		Pas de preuve de paiement du marché
4.9	Conclusion partielle	<i>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".</i>	1		
5	Violations éventuelles à la réglementation	Absence de preuve de paiement	2		
6	Conclusion	<i>Au regard des observations ci-dessus, les procédures de passation de ce marché sont d'une "performance satisfaisante"</i>	2		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALMES D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue des Appel de demande de cotation

Mode de passation : Demande de cotation

Référence du marché : 00009/2023/DC/UL-CERVIDA-DOUNEDON/F/BM-IDA

Objet du marché : Acquisition des consommables informatiques et fournitures

Montant du marché : 4 189 831 FCFA TTC

Référence du Titulaire : LE CAPABLE GROUP

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution : 01 mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1		Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National			
1.2	Prévisions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier de renseignement de prix (DC) par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 029/CCMP/04/2023 du 19 avril 2023
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A	Directive banque mondial	N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	7 jours	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Le dossier de demande de cotation
1.8	Publication du DC	Conforme	1		Le DC a été envoyé aux entreprises figurant sur la liste restreinte le 24 avril 2023
1.10	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2		Ouverture et Evaluation des offres			
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivé	Conforme : es offres ont été enregistré par ordre d'arrivé selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 03 mai 2023 à 15h30 minutes par la sous-commission de passation technique chargé de l'ouverture	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.3	Nombre de soumissionnaires	06soumissionnaires	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N° 0010/UL/CP/PR MP/2023 du 28 avril 2028
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La CCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres N°049/CCMP/06-2023 du 14 mai 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet avec le DC	Conforme	1	Directive banque mondiale	Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 343/UL/CP/PRM P/06-2023 du 20 JUIN 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 343/UL/CP/PRM P/06-2023 du 22 JUIN 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	N/A	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 068/CCMP/07-2023 du 19 JUILLET 2023



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	N/A
3.4	Signature du marché par PRMP	Non conforme 21 aout 2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 21 aout 2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Non conforme	2	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Coupure de presse
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1		Lettre de notification N° 701/UL/CP/PRM P/09-2023 du 25 septembre 2023
07-3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	N/A			
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Conforme	1	Article 106 du décret 080/2022 portant code des marchés publics	PV de réception du 27 octobre 2023
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A	N/A	
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A	N/A	
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A	N/A	
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A	N/A	



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
4.7	Assurance / Caution	OUI			
4.8	Paielements	Conforme	1		Pas de preuve de paiement dans le dossier
4.9	Recours et litiges	Néant			
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	<i>Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante"</i>	1		
4.11	Conclusion	<i>Aucune Non-respect de délai d'exécution.</i>	1		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue du dossier d'appel d'offre**Reference du marché :** 01486/2023/AOO/UL-CERVIDA DOUNEDON/F/IDA**Objet du marché :** Equipement des salles de cours et de conférences en mobiliers divers**Montant du marché :** 51 854 675 F CFA TTC**Référence du Titulaire :** TOGO METAL&BOIS**Maitre d'ouvrage :** CERVIDA-DOUNEDON**Délai d'exécution :** 12 mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la DNCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 1741/MEF/DNC CP/DDCI&DAJ du 24 mai 2023 ANO N°2267/MEF/D NCCP/DDCI&D AJ du 19 juillet 2023 sur l'addendum N°1 sur le DAO
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	30 jours préalables 8 jours après l'addendum	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DAO
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse du 20 juin 2023 du 25 publication de l'addendum juillet 2023
1.1 0	Conclusion partielle	<i>Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"</i>	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				

PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAOCOMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGOPRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOAPRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 08 aout 2023 à 10h30 30 GMT	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Article 15 du décret 2011-059 Procès-verbal d'ouverture
2.3	Nombre de soumissionnaires	12 soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°030/UL/CP/P RMP/2023 du 04 aout 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la DNCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	La DNCMP a donné son ANO sur le rapport d'évaluation des offres ANO N° 3054/MEF/DNC CP/DDCI&DDR CCP du 27 septembre 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DAO	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 726/UL/CP/PR MP/10-2023 du 02 octobre 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 726/UL/CP/PR MP/10-2023 du 02 octobre 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Coupage de presse
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la DNCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°3235/MEF/D NCCP/DDCI&D



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALAIS D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
					AJ du 13 octobre 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	Conforme 31/10/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 31/10/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Conforme 10/11/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution définitive N°899/UL/CP/P RMP/11-23 du 14 novembre 2022 et ordre de service N°1031 du 18 décembre 2023
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché / Respect des délais d'exécution	Non conforme	1		Pas de preuve ajoutée au dossier
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
4.7	Assurance / Caution	OUI			
4.8	Paielements				
4.9	Recours et litiges				
4.1 0	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et de paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".	1		
4.1 1	Conclusion	Non-respect du délai d'exécution	1		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue du dossier d'appel d'offre

Reference du marché : 01257/2023/DRP/UL-CERVIDA DOUNEDON/F/IDA

Objet du marché : Equipement de la salle multimédia et des salles de cours en matériel informatique et de communication audiovisuelle

Montant du marché : 63 596 100 F CFA TTC

Référence du Titulaire : BY MORE SARL U

Maitre d'ouvrage : CERVIDA-DOUNEDON

Délai d'exécution : 4 mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 031/CCMP/05 2023 du cinq mai 2023
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DAO
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse N° 11542 du 15 mai 2023
1.1 0	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le 31 mai 2023 à 16h 30	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PV d'ouverture du 31 mai 2023



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALAIS D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
2.3	Nombre de soumissionnaires	07 soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture du 31 mai 2023
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°030/UL/CP/P RMP/2023 du 04 août 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°056/CCMP /07-2023 du 06 juillet 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DAO	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 490/UL/CP/PR MP/07-2023 du 11 juillet 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 490/UL/CP/PR MP/07-2023 du 11 juillet 2023
2.1 0	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la DNCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°071/CCMP/07-2023 du 27 juillet 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	Conforme 30/08/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 31/08/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Non conforme non respect du délais d'approbation 22/09/2023	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU RECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution définitive N°707/UL/CP/P RMP/09-23 du 26 septembre 2023
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance peu satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Conforme	1		PV de réception du provisoire du vingt-neuf 2023
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		
4.7	Assurance /Caution	OUI			
4.8	Paielements				PAS DE PREUVE AJOUTE AU DOSSIER
4.9	Recours et litiges				
4.10	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".	1		
4.11	Conclusion	Non-respect du délai d'exécution	1		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue du dossier d'appel d'offre**Reference du marché :** 01258/2023/DRP/UL-CERVIDA DOUNEDON/F/IDA**Objet du marché :** Achat de 20 ordinateurs pour le renforcement des capacités logistiques numériques de la DRI et du matériel de reportage et informatique pour la DCP de l'université de lomé**Montant du marché :** 39 748 300 F CFA TTC**Référence du Titulaire :** SOKAL SARL U**Maitre d'ouvrage :** CERVIDA-DOUNEDON**Délai d'exécution :** deux mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation et lancement du dossier de demande d'appel d'offre National				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 090/CCMP/11 2022 du 08 novembre 2022
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DRP
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse N° 11425 du 25 novembre 2023
1.1 0	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DAO. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2	Ouverture et Evaluation des offres				
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le	1	Article 84 du décret 080/2022	PV d'ouverture du 13 décembre 2022

PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAOCOMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGOPRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOAPRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		13 décembre 2022 à 15 h30		du code des marchés publics	
2.3	Nombre de soumissionnaires	04 soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture du 13 décembre 2022
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°030/UL/CP/P RMP/2023 du 04 aout 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°004/CCMP/01-2023 du 20 janvier 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DRP	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 037/UL/CP/PR MP/01-2023 du 23 janvier 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 036/UL/CP/PR MP/01-2023 du 23 janvier 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3	Signature, l'approbation et la notification				
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°07/CCMP/02-2023 du 15 février 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	NON CONFOME RESPECT DU DELAI REGLEMENTAIRE DE SIGNATURE 08/03/2023	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 10/03/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CERDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CERDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
3.6	Approbation et notification du marché	Pas conforme Conforme non respect du délais d'approbation 04/04/2023	2	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution définitive N°206/UL/CP/P RMP/04-2023 du 12 avril 2023
3.10	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance très satisfaisante"	1		
4	Suivi de l'exécution et paiement				
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Conforme	1		PV de réception technique du 22 juin 2023 PV de réception provisoire du 04 avril 2023
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		
4.7	Assurance /Caution	OUI			
4.8	Paiements				
4.9	Recours et litiges	OUI	N/A	Recours de la société ORKYS sur les motifs de rejet de son offre le 31 janvier 2023 une séance de travail avec la PRMP et son service a permis d'expliquer et d'éclairer le soumissionnaire	Procès-verbal du 31 janvier 2023 et



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
				sur les motifs de rejet de son offre	
4.1 0	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance peu satisfaisante".	2		
4.1 1	Conclusion	Non-respect du délai de signature et de signature et du délai d'approbation	3		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDRAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDRAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

Revue du dossier**Reference du marché :** 001258/2023/DRP/UL-CERVIDA DOUNEDON/F/IDA**Objet du marché :** Acquisition des équipements de recherche aux partenaires du CERVIDA-DOUNEDON**Montant du marché :** 11 947 500 F CFA TTC**Référence du Titulaire :** SOKAL SARL U**Maitre d'ouvrage :** CERVIDA-DOUNEDON**Délai d'exécution :** deux mois

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
1	Préparation de la DRP				
1.2	Previsions budgétaires	Ce marché est budgétisé (OUI)	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM
1.3	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le PPM	Conforme	1		PPM approuvé
1.4	Avis de non objection (ANO) de la banque Mondiale sur le PPM	Conforme	1	Article 13 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PPM/ STEP
1.5	Revue du dossier d'appel d'offre par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N° 023/CCMP/01 du 05 avril 2023
1.6	Demande de non objection (DNO) du bailleur de fonds	N/A	N/A		N/A
1.7	Délai raisonnable accordé aux fournisseurs pour la préparation et le dépôt des offres	15 jours	1	Article 81 du décret 080/2022 du code des marchés publics	DRP
1.8	Publication de l'Avis d'appel d'offre	Conforme	1	Article 78 du décret 080/2022 du code des marchés publics	L'Avis d'appel d'offre a été publié dans la presse N° 1152 du 13 juin 2023 et avis de report publié dans la presse N°11530 du 20 avril 2023
1.1 0	Conclusion partielle	Pour la préparation et le lancement du DRP. Opinion : Performance très satisfaisante"	1		
2					
2.1	Les offres ont été reçues et enregistrées par ordre d'arrivée	Les offres ont été enregistré par ordre d'arrivée selon les informations reçues	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Registre de réception des offres
2.2	Ouvertures des offres	Conforme : L'ouverture des offres a été faite le	1	Article 84 du décret 080/2022	PV d'ouverture du 05 mai 2023



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		05 mai 2023 à 16 h30		du code des marchés publics	
2.3	Nombre de soumissionnaires	03soumissionnaires	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture du 05 mai 2023
2.4	Communication du PV d'ouverture aux soumissionnaires	Conforme : Les soumissionnaires étaient représentés à la séance d'ouverture des offres	1	Article 84 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Procès-verbal d'ouverture
2.5	Régularité dans la désignation des membres de la sous-commission d'analyse des offres	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Décision N°030/UL/CP/P RMP/2023 du 04 aout 2023
2.6	Validation du rapport d'évaluation des offres par la CCMP	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°047/CCMP/06-2023 du 14 juin 2023
2.7	Conformité du rapport d'évaluation du projet le DRP	Conforme	1		Rapport d'évaluation
2.8	Notification de l'attribution du marché	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 0344/UL/CP/P RMP/06-2023 du 20 juin 2023
2.9	Notification aux soumissionnaires évincés	Conforme	1	Article 95 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Lettre de notification N° 0346/UL/CP/P RMP/06-2023 du 22 juin 2023
2.10	Publication des résultats provisoire	Conforme	1	Article 87 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3					
3.1	Revue du projet de marché	Conforme	1		Projet de marché
3.2	ANO de la CCMP sur le projet du marché	Conforme	1	Article 12 du décret 080/2022 du code des marchés publics	ANO N°0574/CCMP/07-2023 du 27 juillet 2023
3.3	ANO du bailleur sur le projet de marché	NA	NA	NA	
3.4	Signature du marché par PRMP	01/09/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.5	Signature du marché par l'attributaire	Conforme 01/09/2023	1	Article 97 du décret 080/2022 du code des marchés publics 277 portant CMP	Marché
3.6	Approbation et notification du marché	Non conforme non respect du délais	2	Article 97 du décret 080/2022	Marché



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST



Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019

N°	Rubriques	Constats & commentaires	Notation	Source juridique	Source d'information
		d'approbation 22/09/2023		du code des marchés publics	
3.7	Approbation du marché dans la période de validité des offres	Conforme	1	Article 98 du décret 080/2022 du code des marchés publics	Marché
3.8	Publication des résultats de l'attribution définitive	Conforme	1	Article 99 du décret 080/2022 du code des marchés publics	PAS DE PREUVE AJOUTEE AU DOSSIER
3.9	Attribution définitive et ordre de service	Conforme	1	Article 98 du décret du code des marchés publics	Lettre d'attribution de notification de marché N°706/UL/CP/P RMP/09-2023 du 26 septembre 2023
3.1 0	Conclusion partielle	Pour la signature, l'approbation et la notification du marché. Opinion : "Performance peu satisfaisante"	1		
4					
4.1	Enregistrement du marché	Conforme	1		
4.2	Exécution du marché /Respect des délais d'exécution	Conforme	1		PV de réception provisoire du 20 octobre 2023
4.3	Avenant au marché	Pas d'avenant	N/A		
4.4	Avis de non objection (ANO) de la DNCMP sur le projet d'Avenant	N/A	N/A		
4.5	Délai d'approbation du projet d'avenant par la DNCMP	N/A	N/A		
4.6	Avis de non objection (ANO) du bailleur sur le projet d'avenant	N/A	N/A		
4.7	Assurance /Caution	OUI			
4.8	Paielements				
4.9	Recours et litiges	OUI	N/A		
4.1 0	Violations éventuelles à la réglementation	Par rapport au suivi de l'exécution et paiement. Opinion : "Performance satisfaisante".	1		
4.1 1	Conclusion	Non-respect du délai d'exécution	1		



PRIX EXCELLENCE
QUALITE CEDEAO



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE
DE L'OUEST

intertek
Total Quality. Assured.

CERTIFIE ISO 9001
VERSION 2015



PRIX QUALITE D'EXCELLENCE
2017 TOGO



PRIX SPECIAL LEADERSHIP
2016 UEMOA



PRIX SPECIAL DE LA QUALITE
CEDEAO 2017



PALME D'OR DU MEILLEUR
CABINET LE PLUS DYNAMIQUE
DU SECTEUR DE L'AUDIT ET
D'EXPERTISE COMPTABLE AU
TOGO 2019